

Franck Waserman

Informations personnelles

Né le 16 juillet 1981 à Boulogne-Billancourt (92)

franck.waserman@univ-littoral.fr

Formation

Novembre **2010** : Obtention du grade de **docteur en droit public**, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **mention très honorable avec les félicitations** unanimes du jury, portant sur *les doctrines financières publiques en France au 19^{ème} siècle*

Septembre **2004** : Major du **DEA de finances publiques**, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mention **bien**

Activité professionnelle

Depuis 2012 : **Professeur agrégé** de droit public à l'Université du Littoral Côte d'Opale

- Enseignements de finances publiques (générales, finances locales et comptabilité publique) à l'université Paris 1 et à l'école des ingénieurs de la ville de Paris
- Enseignements de droit des collectivités territoriales à l'IEP de Lille

2011 – 2012 : **Maître de conférences** à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2007 – 2009 : **ATER** à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2004 – 2007 : **ALER Moniteur** à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Publications

Chapitre sur les finances locales dans *Les collectivités territoriales et la décentralisation*, M. Verpeaux, Ch. Rimbault, F. Waserman, Découverte de la vie publique, DILA

2016 : *Les finances publiques*, Découverte de la vie publique, DILA

2015 : « L'introuvable fiscalité des palaces », in *droit et pratique du tourisme*, 2015/1, 29

2013 : « L'introduction de la règle d'or en France », *Revue bancaire et financière*, 2013/4, 345, Larcier, Belgique

« La transparence du contrôle parlementaire », in *La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle*, M. Bouvier (dir.), Lextenso, 2013

« Les aides fiscales au tourisme », *JurisTourisme*, Septembre 2013, n°156

2011 : *Les doctrines financières publiques en France au 19ème siècle*, Lextenso, Coll. Bibliothèque Finances publiques et fiscalité

Colloques

Juin 2015 : « le citoyen et la prise de décision financière publique », Lisbonne (Portugal), colloque organisé par FONDAFIP et le Tribunal de Contas

Février 2015 : Rapport de synthèse, colloque sur l'économie sociale et solidaire organisé par le LARJ, Boulogne-sur-Mer

Octobre 2014 : « Les conséquences de la détention provisoire », présidence de table-ronde, colloque « de la liberté à la prison », organisé par le LARJ à Boulogne-sur-Mer

Mars 2013 : Conférence à l'Université Paris 1 dans le cadre des soirées de FONDAFIP, intervention sur « les transformations du droit public financier »

Février 2013 : « L'introduction de la règle d'or en France », Charleroi (Belgique), colloque sur l'influence de l'Union européenne sur les finances publiques des Etats membres

Septembre 2012 : « La transparence du contrôle parlementaire », Rabat (Maroc), colloque organisé par FONDAFIP et la Trésorerie Générale du Royaume

Novembre 2011 : « L'impôt foncier est-il archaïque ? », colloque sur les réformes fiscales en France et en Italie, organisé à Bologne (Italie) par FONDAFIP et l'Ecole Européenne des Hautes Etudes Fiscales de l'Université de Bologne

Janvier 2011 : Intervention sur "*les transformations des contrôles administratifs sur les finances publiques*" lors du colloque "réforme des finances publiques et nouvelle gouvernance" organisé par FONDAFIP à la *Hubei University of Economics*, à Wuhan (Chine)

**Fonctions
universitaires**

2014 – : Doyen de la faculté de droit de l'université du Littoral Côte d'Opale

2015 – : Directeur du M2 Droit des collectivités territoriales, Université du Littoral Côte d'Opale